

Source Ecofin Publié le 05 juin 2026

Coton : le Bénin introduit une prime pour soutenir ses ambitions de croissance



(Agence Ecofin) - Premier producteur de coton de la zone CFA, le Bénin cherche à consolider sa position pour le compte de la nouvelle campagne de 2026/2027. Dans le cadre de cette ambition, Cotonou adopte une nouvelle mesure d'incitation pour encourager les agriculteurs à produire davantage.

Le gouvernement béninois renforce son dispositif de soutien à la filière cotonnière à travers l'introduction d'une prime exceptionnelle destinée à encourager la hausse des volumes de production.

Selon les détails issus du Conseil des ministres du 3 juin 2026, cette prime s'élèvera à 10 FCFA par kilogramme pour les producteurs, à condition que la production nationale dépasse le seuil de 700 000 tonnes pour le compte de la campagne [2026/2027](#), dont les opérations ont débuté en avril dernier. Il s'agit donc d'un mécanisme incitatif directement lié à la performance globale de la filière, plutôt que d'un soutien systématique et généralisé aux producteurs.

Une croissance de plus de 8 % en ligne de mire

L'objectif de production national, s'il est atteint, signerait une progression de plus de 8 % par rapport à la campagne précédente. Selon les dernières estimations de l'interprofession, rapportées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) en janvier dernier, la récolte de coton graine au Bénin en 2025/2026 a été évaluée à 647 290 tonnes sur une superficie totale de 510 897 hectares.

Au-delà de l'objectif quantitatif affiché, cette mesure traduit la volonté du gouvernement de renforcer la dynamique de production dans une filière stratégique pour l'économie nationale. Le coton demeure en effet le principal produit agricole d'exportation du Bénin, contribuant significativement aux recettes extérieures et aux revenus des producteurs ruraux.

Les données compilées par l'Institut national de la statistique et de la démographie montrent par exemple que le Bénin a engrangé 223,5 milliards de francs CFA (398 millions \$) de recettes grâce à ses expéditions de coton non cardé ni peigné en 2025.

L'introduction de la prime à la production en 2026/2027 constitue un signal fort en direction des producteurs, et s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures destinées à soutenir la production agricole. En mai dernier, le gouvernement avait déjà annoncé une augmentation de 22,5 % du budget consacré à la subvention des engrais pour la campagne 2026/2027, le portant à [31,87 milliards de FCFA](#) (56,9 millions \$). Cette initiative vise à garantir l'accès à des intrants à coût abordable dans un contexte de hausse des prix sur le marché mondial.

L'ambition affichée par Cotonou d'accroître sa production s'inscrit également dans une volonté de maintenir sa position de leader régional de la production cotonnière. Un peu plus tôt, en mars dernier, le Mali, deuxième producteur de coton dans la sous-région et principal concurrent du Bénin, a annoncé des prévisions de récolte plus basses pour sa campagne cotonnière 2026/2027. Bamako s'attend en effet à produire environ 650 000 tonnes de coton sur la période considérée.